



# DÉCOUVREZ LES LAURÉATS DES TROPHÉES DES COPROS

de l'Eurométropole de Metz

**COMMUNIQUÉ - 18 OCTOBRE 2023**

Deux copropriétés ont été primées lors de la remise des Trophées des Copros de l'Eurométropole de Metz : les résidences Constellation et Les Frières, toutes deux situées à Metz. La cérémonie s'est tenue ce mardi 17 octobre 2023 au Cloître des Récollets à Metz, ancien couvent médiéval qui accueille aujourd'hui divers acteurs associatifs et institutionnels œuvrant en faveur de la transition écologique. François GROSDIDIER, Président de l'Eurométropole de Metz et Maire de Metz, et Philippe GLESER, Vice-président de l'Eurométropole de Metz, Maire de Lorry-lès-Metz et Président de l'ALEC du Pays Messin étaient présents pour cette soirée qui a réuni élus, copropriétaires et professionnels du secteur ([\*les photos de la cérémonie\*](#)).



## LE GRAND PRIX DES COPROS

### **Lauréate : la Résidence Constellation**

Le jury a choisi de mettre en lumière cette grande copropriété de 118 logements qui, au-delà de l'aspect énergétique de la rénovation, a entrepris des travaux plus globaux d'amélioration du bâti. Le parking a été retravaillé et des aménagements extérieurs tels que des platebandes végétalisées et des jardinières ont permis de compenser les surfaces minéralisées.

Le programme de travaux a également inclus une importante réfection architecturale. Une approche commune et globale sur les interventions en façades des sept bâtiments a permis de recréer une identité propre à la copropriété.

A travers ce prix, c'est l'engagement des acteurs du projet, et notamment du conseil syndical très investi depuis 2010, que le jury a voulu féliciter. Cette opération démontre que, pour mettre d'accord 118 copropriétaires sur un projet aussi ambitieux et complet, communication, patience et coopération sont clés.

*Projet présenté par Mike Hevessy pour DUMUR Immobilier, Julien Masson pour A.COM'ARCHITECTES et Roland Perrin, Président du conseil syndical.*



Le projet en vidéo



## LE PRIX COUP DE COEUR DU JURY

### Lauréate : la Résidence Les Frières

Pour le prix coup de cœur, le jury a penché pour cette petite copropriété de 24 logements qui a enclenché une rénovation globale visant 56% d'économies d'énergie. Après un important travail de fédération de la part du conseil syndical, le projet a été voté en assemblée générale à 95% des voix. L'architecte a également sensibilisé les copropriétaires aux enjeux thermiques et aux bénéfices d'une opération globale.

Les travaux sur l'enveloppe sont complets et de nombreux détails architecturaux ont été pensés, tels que des garde-corps plus contemporains pour les balcons. Avec le raccordement au réseau de chauffage urbain qui est en cours de finalisation, la copropriété atteindra le niveau BBC rénovation.

*Projet présenté par Benoît Corneux pour Deux Points Architectes et Roger Wizniewky, Président du conseil syndical.*

## MERCI AUX MEMBRES DU JURY POUR LEUR ENGAGEMENT

- **Philippe GLESER**, Vice-président de l'Eurométropole de Metz délégué à la transition écologique et aux paysages ; Maire de Lorry-lès-Metz et président de l'Agence Locale du Climat et de l'Energie du Pays Messin - Président du jury
- **Frédérique AUCLAIR**, Architecte-Conseillère au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Moselle
- **Philippe FRANCOIS**, Directeur du CALM – SOLIHA Moselle
- **Frank JOB**, Président de la FNAIM Moselle
- **José MARTORAN**, PDG de Maisons Arcade, représentant de la Fédération BTP Moselle
- **Jeremy MARX**, Directeur de l'Agence Locale du Climat et de l'Energie du Pays Messin
- **Philippe MULLER**, Chargé de mission transition énergétique au Conseil Régional Grand Est

En savoir plus

## LE CONCOURS

Les Trophées des Copros de l'Eurométropole de Metz font partie d'un ensemble de concours déployés entre 2022 et 2023 dans plusieurs territoires en France.

Ces territoires ont été désignés au sein du programme Rénovons Collectif ; ils valoriseront des initiatives locales pouvant être dupliquées pour un impact national.

Les trophées répondent à trois objectifs :

- Valoriser les réalisations de copropriétaires pour la conduite de ces projets d'envergure ;
- Mettre en avant les professionnels engagés dans la rénovation, et notamment les syndics ;
- Prouver que la rénovation énergétique, c'est possible et accessible à tous !

Co-organisé par